



Demande de non paiement de facture

Par **valemtino**, le **14/09/2015** à **13:21**

Bonjour, Au mois de juin j'ai emmené ma voiture chez mon garagiste pour la révision. J'en ai profité pour leur rappeler un problème qui datait de la révision précédente, mon téléphone n'était plus détecté par l'ordinateur de bord. A l'époque mon véhicule était encore sous garantie et le garagiste n'avait pas trouvé de solution pour réparer. Cette fois ci je récupère mon véhicule et on me dit qu'on ne peut pas me laisser comme ça et que pour réparer il faut garder ma voiture quelques temps. D'accord, rendez-vous pris, ma voiture reste au garage près de 3 semaines (quand même) mais le problème est résolu Je reçois peu de temps après une relance alors que je n'ai pas eu de facture en récupérant mon véhicule et je constate qu'en fait de travaux, le garage à changé une pièce afin que tout fonctionne. Forcément j'écris un recommandé demandant le non paiement de cette facture car s'ils ont pu changer cette pièce maintenant ils pouvaient le faire aussi lorsque mon véhicule était encore sous garantie, et là je n'aurais rien payé . Aujourd'hui je viens de recevoir un nouvelle relance mais aucune réponse suite à ma demande recommandée. Cela fera deux mois le 20 septembre que j'ai envoyé cette demande de non paiement. Dois je leur envoyer un deuxième courrier et que puis je faire pour avoir au moins l'impression d'être prise en considération ?
Merci par avance pour vos conseils.

Par **miyako**, le **17/09/2015** à **21:35**

Bonsoir,
OUI,il faut faire une nouvelle mise au point ,en détaillant bien ce qui se passe.
Amicalement vôtre
suji KENZO